



**FRESENIUS
KABI**
caring for life

Partenaires commerciaux

Code de conduite



Index

3	Portée et contexte	13	8. Accès et utilisation des outils numériques de Fresenius Kabi	19	Résoudre les problèmes
	La mission de Fresenius Kabi : Prendre soin de la vie		9. Lutte contre les pots-de-vin et la corruption	21	Signaler les cas de mauvaise conduite, Protection des lanceurs d’alerte
5	Les valeurs de Fresenius Kabi	14	10. Conflits d'intérêts	23	Contacts
6	Introduction		11. Cadeaux, repas, hospitalité et divertissement		
8	Principes du code de conduite		12. Lutte contre le blanchiment d'argent (AML) et contre le financement du Terrorisme (CFT)		
9	1. Qualité et sécurité de nos Produits et Services				
	2. Approvisionnement	15	13. Anti-fraude et exactitude des documents comptables		
	3. Production		14. Concurrence loyale et politique antitrust		
10	4. Ventes et marketing		15. Conformité commerciale		
11	5. Responsabilité environnementale		16. Responsabilité sociale, diversité, Équité et Inclusion		
12	6. Protection des données		17. Normes d'emploi, Droits de l'Homme		
	7. Traitement sécurisé des informations confidentielles	16	18. Substances illicites et Alcool		
		18			

Le présent document est la traduction du Code de Conduite « Third Party » disponible en anglais et consultable sur le site Internet de Fresenius Kabi.



Portée et contexte

Ce Code de Conduite des Partenaires commerciaux s'applique aux individus et organisations assurant un rôle de fournisseur (qui nous fournissent des biens et/ou des services, c'est-à-dire qui interviennent en amont), aux individus et organisations assurant un rôle d'acheteur (qui nous achètent des biens et/ou des services, c'est-à-dire qui interviennent en aval) et aux autres tiers avec lesquels nous faisons des affaires ("Partenaires commerciaux" ou "Tiers", ou "vous").

Il est important pour Fresenius Kabi ("nous") que nos Partenaires commerciaux adhèrent à nos valeurs et principes. C'est pourquoi nous tenions à vous donner un aperçu de notre mission et de nos valeurs au début de ce document. Plus loin, vous trouverez les grands principes du Code de conduite des Partenaires commerciaux, que vous devrez respecter lorsque vous travaillerez avec nous.

Certains chapitres ou dispositions ne seront obligatoires pour vous que si vous êtes un Fournisseur vis-à-vis de Fresenius Kabi. Si vous êtes un Acheteur, nous vous encourageons vivement à suivre les mêmes normes.

Cette information est indiquée au début de chaque chapitre ou disposition en lettres italiques.



La mission de Fresenius Kabi : Prendre soin de la vie

Fresenius Kabi est une entreprise internationale du secteur de la santé, spécialisée dans les médicaments et technologies d'importance vitales utilisés dans la perfusion, la transfusion et la nutrition clinique. Nos produits et services sont utilisés pour soigner des patients atteints de maladies graves et chroniques.

Nous nous engageons à mettre l'essentiel de nos médicaments et technologies entre les mains des individus et organisations qui aident les patients et qui trouvent les meilleures réponses aux défis auxquels ils sont confrontés.

Les valeurs de Fresenius Kabi

Intérêt du client

La satisfaction de nos clients est notre priorité

Qualité

Nous exigeons l'excellence

Intégrité

Nous sommes dignes de confiance

Collaboration

Nous travaillons bien ensemble

Créativité

Nous apportons des solutions

Passion & Engagement

Nous travaillons avec passion et professionnalisme



Introduction

La gestion responsable et durable fait partie intégrante de la culture et des activités quotidiennes de Fresenius Kabi. Chez Fresenius Kabi, nous nous fixons des normes élevées pour agir de manière éthique et conforme à la loi. Nous respectons les droits de l'homme tout au long de la chaîne de valeur. Dès lors, nous vous demandons, en tant que Partenaires commerciaux, d'agir conformément aux principes contenus dans ce Code de Conduite, ainsi qu'à toutes les lois et réglementations locales et internationales. Nous attendons donc de vous que vous ne poursuiviez aucune activité incompatible avec les lois applicables et les principes du présent code. Nous attendons également de vous que vous encouragiez vos sous-traitants et autres tiers que vous auriez engagés, à faire de même.

· Actuellement EcoVadis

L'objectif de ce Code de Conduite est de fournir à nos Partenaires commerciaux un cadre de normes de conformité ainsi qu'un ensemble de règles et principes clairs pour leurs activités quotidiennes. Les Partenaires commerciaux qui agissent illégalement ou ne respectent pas les principes de ce Code de Conduite peuvent se nuire et nuire à Fresenius Kabi. Des violations graves des obligations légales, réglementaires ou contractuelles pourraient porter atteinte à notre crédibilité et compromettre notre développement futur ainsi que le vôtre. De plus, ces manquements peuvent exposer Fresenius Kabi, ainsi que ledit partenaire commercial, à de graves pénalités, telles que des amendes, des pertes de licences ou d'autres sanctions graves. La "pratique de l'industrie " n'est pas une justification valable pour violer les droits et obligations légales ou réglementaires. En tant que Partenaire commercial de confiance, il vous incombe de comprendre, de régir et de mettre en œuvre vos activités dans le respect des normes énoncées dans le présent Code de Conduite des Partenaires commerciaux. Ni l'ignorance, ni les "bonnes intentions" ne sont des justifications valables à la non-conformité.

Nous sommes convaincus que la mise en œuvre de ce Code de Conduite sera valorisée tant pour vous que pour Fresenius Kabi. Par conséquent, nous vous demandons de vous conformer aux principes énoncés dans ce Code de Conduite et expliqués en détail comme suit.

A ce titre, nous pouvons vous demander de répondre à l'évaluation de la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) de Fresenius Kabi menée par un tiers ⁽¹⁾ ou par nous-mêmes.





Principes du code de conduite

1. Qualité et sécurité de nos produits et services

La qualité et la sécurité de nos produits et services constituent la base de nos activités commerciales. Par conséquent, en tant que Partenaires commerciaux, vous devez également vous assurer de la plus haute qualité et sécurité de tout produit ou service que vous nous fournissez.

Pour remplir ce prérequis fondamental, vous devez utiliser un système approprié de contrôle de la qualité. Un tel système permet de garantir la qualité des produits et des services, tant en matière de sûreté, de sécurité, que d'efficacité. De surcroît, ce système doit garantir un total respect des exigences légales nationales et internationales.



Le système de contrôle de la qualité doit être fondé sur les principes suivants :

- Attribution claire des responsabilités
- Des employés instruits et bien formés
- Contrôle continu de la sécurité
- Des procédures transparentes et documentées
- Des processus de production contrôlés
- Amélioration continue

Même si vous n'avez pas mis en place de système de contrôle de la qualité, vous devrez, dans la mesure du possible, respecter toutes les exigences applicables définies dans les réglementations GxP (c'est-à-dire les bonnes pratiques de fabrication (GMP), les bonnes pratiques cliniques (GCP), les bonnes pratiques de distribution (GDP)) et, le cas échéant, les lois et réglementations de l'UE ou d'autres réglementations applicables aux dispositifs médicaux.

2. Approvisionnement

Fresenius Kabi attend de ses Partenaires commerciaux qu'ils ne travaillent qu'avec des entreprises qui agissent de manière éthique et conforme à la loi. Vous ne devrez utiliser que des matières premières provenant de fournisseurs fiables.

Vous devez mettre en place des processus permettant d'évaluer objectivement les offres et les propositions de vos fournisseurs sur la base du prix et des performances.

3. Production

Les produits de Fresenius Kabi et, par conséquent, les produits de ses fournisseurs doivent répondre aux normes de qualité les plus élevées, conformément à des processus de fabrication et de contrôle appropriés.

Si vous êtes impliqué dans les processus de fabrication et de contrôle, au nom ou pour le compte de Fresenius Kabi, vous devrez garantir le respect des réglementations de qualité applicables, les exigences des bonnes pratiques de fabrication (BPF) et les bonnes pratiques de laboratoire (BPL) pour les marchés dans lesquels les produits sont enregistrés et distribués et cela à toutes les étapes des processus.

Des processus de fabrication fiables doivent garantir que tous les produits fabriqués sont sûrs, sécurisés, fiables et efficaces.

4. Ventes et marketing

Si vous êtes impliqué dans la distribution de nos produits et services, vous êtes tenus de délivrer des informations correctes, de promouvoir et de former les personnes à l'utilisation de nos produits et services. Cela implique le respect des lois qui s'appliquent aux activités de marketing dans le pays de destination. Tout le matériel de marketing et les activités de promotion que vous fournissez doivent être conformes à des normes éthiques élevées et doivent respecter ou dépasser les normes établies par les lois, règles et réglementations applicables.

Vous devez obtenir des avantages concurrentiels grâce à la qualité supérieure de vos produits et services et à votre capacité à apporter une valeur ajoutée, et non par des pratiques commerciales contraires à l'éthique.

Les produits de Fresenius Kabi sont conçus pour être sûrs et fiables pour l'usage auquel ils sont destinés. Vous devez stocker et distribuer tous les produits de manière à ce que leur qualité ne soit pas altérée.



5. Responsabilité environnementale

Fresenius Kabi attend de tous ses Partenaires commerciaux qu'ils protègent le climat et la nature en tant que source de la vie, qu'ils utilisent les ressources naturelles de manière responsable et qu'ils respectent les lois et réglementations environnementales en vigueur².

Les règles de la présente section sont obligatoires pour les Fournisseurs. Les Acheteurs sont fortement encouragés à suivre les mêmes normes.

Pour répondre aux obligations environnementales et climatiques, vous avez mis en place ou allez mettre en place un système approprié pour assurer et gérer la protection de l'environnement³.

² par exemple, dans l'UE, REACH, DEEE et RoHS

³ Par exemple, conformément aux normes ISO 50001 et ISO 14001 ou au système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS).

⁴ [Convention de Bâle > La Convention > Vue d'ensemble](#)

⁵ [Accueil | Convention de Minamata sur le mercure \(mercuryconvention.org\)](#)

⁶ [Convention de Stockholm - Page d'accueil \(pops.int\)](#)

Vous devez minimiser les risques environnementaux, y compris la pollution de l'air, de l'eau et du sol, ainsi que les émissions sonores, conformément aux lois applicables, en particulier lorsque ces risques portent atteinte à la santé des personnes, altèrent de manière significative les bases naturelles de la production alimentaire ou empêchent les personnes d'avoir accès à une eau potable et à des installations sanitaires adéquates.

Vous devez mettre ou faire mettre en place des mesures appropriées pour prévenir la contamination du sol, des eaux de surface ou des eaux souterraines.

Si vous êtes un fournisseur d'antibiotiques, nous attendons de vous que vous fassiez des efforts raisonnables pour respecter les objectifs de rejet de l'AMR Industry Alliance (AMRIA).

Vous devez vous conformer ou, si cela n'est pas directement applicable, faire des efforts raisonnables pour respecter l'interdiction d'exporter et d'importer des déchets dangereux et autres déchets en vertu de la

Convention de Bâle et le règlement sur les déchets (dangereux)⁴, l'interdiction de la production et de l'utilisation de mercure dans les produits et la production en vertu de la convention de Minamata, l'interdiction du traitement inapproprié des déchets de mercure en vertu de la convention de Minamata⁵, l'interdiction de la gestion non écologiquement rationnelle ainsi que de la production et de l'utilisation des polluants organiques persistants (POP) en vertu de la convention de Stockholm⁶.

En outre, Fresenius Kabi encourage ces Partenaires commerciaux à améliorer constamment leurs performances dans les domaines de la protection de l'environnement, de la responsabilité des produits et de la logistique, ainsi qu'à utiliser et à encourager des technologies plus durables, conformément aux meilleures pratiques du secteur. Nous attendons également de tous les Partenaires commerciaux qu'ils s'efforcent de mettre en œuvre les technologies les plus efficaces afin de garantir une amélioration continue de l'efficacité énergétique pour réduire les émissions de CO₂.

6. Protection des données

En tant qu'entreprise du secteur de la santé, Fresenius Kabi prend soin de protéger les données personnelles des individus. Les données personnelles désignent toute information relative à une personne physique identifiée ou identifiable. Nous attendons de vous que vous partagiez cette responsabilité.

Vous traiterez (par exemple: vous collecterez, stockerez, utiliserez et partagerez) les données à caractère personnel uniquement dans la mesure nécessaire à la fourniture du service et dans la mesure où les exigences applicables en matière de protection des données sont respectées. Avant de partager ou de transférer des données à caractère personnel, vous mettrez en œuvre des garanties appropriées pour assurer un niveau de protection adéquat.

Ces mesures de sécurité doivent être appropriées et à la pointe de la technologie (mesures techniques et organisationnelles), comme décrit plus en détail ci-dessous. Il se peut que nous vous demandions de conclure un accord de traitement des données avant de traiter des données personnelles. Cet accord

pourra inclure, à notre demande, le traitement des incidents, les violations, l'assistance ainsi que le traitement des demandes des personnes concernées. Si vous souhaitez faire appel à un ou plusieurs sous-traitants, par exemple des fournisseurs de services, vous devez obtenir notre accord écrit préalable. Vos sous-traitants doivent assurer au moins le même niveau de protection des données que vous. Pour tout transfert ultérieur de données vers un pays tiers, des accords adéquats sur la confidentialité des données doivent être mis en place avant tout transfert de données.

7. Traitement sécurisé des informations confidentielles

Les informations confidentielles comprennent les faits, les données et les connaissances qui n'ont pas été divulgués publiquement. En raison de leur degré de confidentialité, certaines informations confidentielles auront plus ou moins une grande valeur. Par exemple, la technologie non brevetée, le savoir-faire, les recettes et les formules, les données non techniques telles que les données personnelles liées aux finances, au marketing, à la stratégie, à la fabrication, aux ressources humaines ainsi que les informations sur les patients, les fournisseurs et les clients.

Vous devez protéger les informations confidentielles en utilisant des mesures techniques et organisationnelles appropriées et n'utiliser les informations confidentielles qu'à des fins appropriées. Cela comprend, sans s'y limiter, l'enregistrement des activités pour identifier les violations de données, la limitation de l'accès et, le cas échéant, l'utilisation de techniques de cryptage et de pseudonymisation. Vous pouvez être en mesure de démontrer la sécurité informatique par des certifications de sécurité informatique appropriées (par exemple, ISO 27001, ISO 27018).

Avant de pouvoir accéder aux informations confidentielles de Fresenius Kabi, il peut vous être demandé de remplir un accord de confidentialité.



8. Accès et utilisation des outils numériques de Fresenius Kabi

Si l'on vous donne accès à l'environnement électronique de Fresenius Kabi (intranet, courriel, messagerie vocale, réseau, etc.), vous conformerez aux exigences ci-dessous :

- Vous ne téléchargerez, n'afficherez ou ne transmettez pas sciemment des documents à caractère discriminatoire, harcelant, menaçant, sexuel, pornographique, raciste, sexiste, diffamatoire ou autrement offensant. Vous devez utiliser cet outil numérique uniquement à des fins professionnelles appropriées.
- Vous protégerez les informations qui vous sont communiquées (par exemple, les données personnelles, les données financières, les secrets commerciaux et autres informations confidentielles) et les traiterez conformément aux règles applicables.
- Vous garderez le secret des informations d'identification.

- Vous comprenez les risques liés à la cybersécurité et vous n'ouvrirez pas de pièces jointes, ne décompresserez pas, ne lancerez pas ou n'installerez pas de fichiers ou de programmes sur les systèmes de Fresenius Kabi qui contiennent des virus informatiques nuisibles.
- Vous ne téléchargerez ni ne diffuserez aucun matériel provenant de l'internet sans l'accord du propriétaire du droit d'auteur.
- Vous respecterez le calendrier et les méthodes de conservation et d'élimination des données de Fresenius Kabi stockées sur des supports électroniques.

9. Lutte contre les pots-de-vin et la corruption

Vous ne devez pas agir de manière corrompue et compromettre ainsi la réputation de Fresenius Kabi en tant qu'entreprise fiable et partenaire commercial intègre. Fresenius Kabi s'oppose catégoriquement aux pots-de-vin et à la corruption et s'attend à ce que la même norme soit appliquée à la conduite de ses Partenaires commerciaux. Vous devez vous conformer à toutes les lois, règles et réglementations applicables contre la corruption et mettre en œuvre un système pour prévenir la corruption par des mesures de conformité raisonnables, y compris la formation, la diligence raisonnable basée sur le risque et la surveillance.

Vous ne devez pas offrir, promettre, donner ou accepter, directement ou indirectement, des avantages qui compromettent ou semblent compromettre la capacité à prendre des décisions commerciales justes et objectives de toute personne agissant à titre professionnel. Notez que tout avantage offert à des fonctionnaires ou à des personnes politiquement exposées, en particulier aux représentants d'agences et de gouvernements, à des professionnels de la santé ainsi qu'à des organisations de santé, est soumis à des restrictions particulières.

10. Conflits d'intérêts

Vous devez appliquer les normes professionnelles et éthiques les plus élevées pour vous-mêmes et pour les personnes avec lesquelles vous interagissez. Vous devez séparer strictement vos intérêts privés - y compris les intérêts personnels, sociaux, financiers ou politiques - et les intérêts de Fresenius Kabi.

En outre, vous devez éviter toute situation dans laquelle une interaction avec un employé de Fresenius Kabi pourrait entrer en conflit, ou sembler entrer en conflit, avec les meilleurs intérêts de Fresenius Kabi.

Si un employé d'un Partenaire commercial a un lien familial ou toute autre relation avec un employé de Fresenius Kabi qui pourrait représenter un conflit d'intérêts, vous devez nous en informer de manière proactive. Si vous êtes un fournisseur de Fresenius Kabi, vous ne devez pas manipuler les offres avec d'autres acheteurs de quelque façon que ce soit.

11. Cadeaux, repas, hospitalité et divertissement

Vous n'êtes pas autorisé à fournir, promettre ou offrir des incitations ou des récompenses à un employé de Fresenius Kabi qui seraient considérées comme illégales ou contraires à l'éthique. De plus, vous n'êtes pas autorisé à offrir des cadeaux, de l'hospitalité, des faveurs personnelles, des gratifications ou des divertissements à un employé de Fresenius Kabi qui ne sont pas raisonnables, socialement adéquats et peu fréquents. La fourniture directe ou indirecte de tout cadeau, repas ou divertissement à un employé de Fresenius Kabi, dont on peut attendre qu'il influence la décision de l'employé par rapport à vous en tant que Partenaire commercial ou à une autre personne, est interdite. Les principes de cette section s'appliquent également à toute activité de sponsoring.

12. Lutte contre le blanchiment d'argent (AML) et contre le financement du terrorisme (CFT)

En tant qu'entreprise du secteur de la santé, Fresenius Kabi est également un négociant de marchandises. Par conséquent, nous sommes exposés au blanchiment d'argent et/ou au financement du terrorisme basés sur le commerce et avons l'obligation de contrer ces risques.

Nous défendons la transparence dans les transactions financières. Nous sommes vigilants face à tout comportement suspect en matière de paiement et nous suivons les lois applicables pour prévenir les activités illégales de AML/CFT. Cela inclut la mise en place de politiques et de procédures, la conduite d'une diligence raisonnable dans les cas pertinents et le signalement des activités suspectes aux autorités compétentes.

Nous attendons des Partenaires commerciaux avec lesquels nous travaillons qu'ils ne se livrent pas au blanchiment d'argent ou au financement du terrorisme. Nous attendons également d'eux qu'ils mettent en place des procédures AML/CFT dans la mesure où elles leur sont applicables.

13. Anti-fraude et exactitude des documents comptables

Fresenius Kabi ne tolérera aucune pratique frauduleuse, telle que la falsification, la facturation en double ou l'enregistrement de comptes ou de documents inexacts. Vous devez vous conformer aux lois applicables et aux normes comptables en vigueur, en particulier lors de l'enregistrement et de la tenue de registres et de documents comptables et lors des interactions avec les entités publiques, y compris les institutions de sécurité sociale ainsi que les autorités fiscales et douanières. Toute documentation relative aux biens et services de Fresenius Kabi doit être transparente et précise, reflétant la transaction réelle.

14. Concurrence loyale et politique antitrust

Fresenius Kabi est fermement engagé dans les idées de fonctionnement et de compétitivité des marchés. On attend de vous que vous fassiez activement concurrence sur le marché tout en respectant les lois applicables en matière d'antitrust et de concurrence loyale et les lois sur les appels d'offres publics dans chaque pays où vous êtes actifs. Vous ne devez pas tenter de restreindre illégalement la concurrence en prenant des mesures inappropriées et cela pour toute activité commerciale.

Dans le cadre de vos activités avec Fresenius Kabi, vous ne devez pas participer à des accords illégaux (écrits ou non) ou à des pratiques concertées qui ont pour objet ou pour effet de restreindre la concurrence, en particulier dans les interactions avec vos concurrents (par exemple, des ententes de truquage d'offres), mais aussi avec d'autres acteurs du marché à d'autres niveaux de la chaîne d'approvisionnement.

Vous ne devez pas non plus adopter un comportement unilatéral abusif si vous êtes en position dominante.

Vous ne devez pas traiter les clients ou les fournisseurs d'une manière illégale, discriminatoire ou contraire à l'éthique.

15. Conformité commerciale

Le leadership de Fresenius Kabi à l'échelle mondiale, dans le secteur de la santé exige une présence croissante à l'échelle internationale. Les Partenaires commerciaux doivent se conformer à la lettre et à l'esprit de tous les contrôles d'importation et d'exportation applicables et des lois sur la conformité commerciale.

16. Responsabilité sociale, diversité, Équité et Inclusion

Fresenius Kabi attend de ses Partenaires commerciaux qu'ils créent un environnement de respect mutuel, d'encouragement, de travail en équipe, d'équité et d'inclusion. Vous devez valoriser un environnement de partage et une culture de la parole qui offrent la possibilité de communications ouvertes et d'améliorations continues.

Cet environnement peut être créé et favorisé par des employés ayant des antécédents, des expériences et des talents différents. Vous devez respecter et valoriser la diversité.

17. Normes d'emploi, Droits de l'Homme

Les règles suivantes sont obligatoires pour les Fournisseurs. Les Acheteurs sont fortement encouragés à suivre les mêmes normes.



Fresenius Kabi est guidé par son engagement à traiter tous les êtres humains avec dignité et respect et par sa conviction de la valeur de la diversité sur le lieu de travail. Nous respectons et soutenons les droits de l'Homme tels qu'ils sont définis par les normes internationales, comme la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies⁷ et les principes fondamentaux publiés par l'Organisation internationale du travail (OIT), et nous attendons de vous que vous fassiez de même. Vous devez respecter la dignité et la vie privée de chaque personne.

Pas de travail illégal des enfants : Les Partenaires commerciaux ne doivent pas utiliser, soutenir ou tolérer le travail obligatoire et le travail illégal des enfants. En conséquence, l'âge ne doit pas être inférieur à l'âge de la fin de la scolarité obligatoire selon la loi du lieu d'emploi, ce qui signifie généralement pas moins de 15 ans, à moins que la loi locale sur l'emploi n'en dispose autrement, conformément aux conventions applicables de l'OIT⁸. Si vous trouvez des enfants au travail, vous devez documenter les mesures à prendre pour remédier à la situation et permettre aux enfants d'aller à l'école. En outre, vous ne pouvez pas employer de jeunes travailleurs à des travaux qui sont préjudiciables à l'environnement, la santé, la sécurité ou la moralité des enfants.

Vous ne vous approvisionnez pas, ne produisez pas et ne fabriquez pas de biens ou de services en recourant à toute forme de travail illégal des enfants ou de travail forcé et exigerez de vos sous-traitants qu'ils fassent de même.

Pas de travail forcé : Nous ne tolérons pas le travail forcé, l'exploitation ou toute forme d'esclavage moderne. Vous permettrez aux employés de mettre fin aux relations de travail à leur propre discrétion et dans un délai de préavis raisonnable, conformément aux lois locales applicables. Vous n'appliquerez ni ne tolérerez aucune mesure répressive, par exemple la retenue illégale des salaires ou la rétention des passeports. En outre, vous ne devez pas exposer les employés à des difficultés psychologiques, à un harcèlement sexuel ou moral ou à des humiliations.

Salaires minimums, temps de travail : Dans chaque pays où vous opérez, vous égalerez ou dépasserez le salaire minimum standard fixé par la loi et réviserez régulièrement les niveaux de salaire et de rémunération. Toutes les heures supplémentaires ne doivent pas dépasser les limites légales applicables. Les semaines de travail ne doivent pas dépasser le maximum autorisé par les lois et réglementations en vigueur.

<https://www.un.org/en/about-us/universal-declaration-of-human-rights>

⁸ Convention C138 - Convention sur l'âge minimum, 1973 (n° 138) (www.ilo.org)

Pas de discrimination et de harcèlement, opportunités d'emploi équitables, inclusion :

Vous offrirez un environnement de travail exempt de toute forme de harcèlement et de discrimination fondée sur l'origine ethnique, l'âge, le sexe, la couleur, l'orientation sexuelle, le handicap, l'affiliation politique, l'appartenance syndicale, la nationalité, la religion ou l'état civil dans les pratiques d'embauche et d'emploi.

Liberté d'association et négociation collective :

Fresenius Kabi respecte la liberté d'association et la reconnaissance du droit à la négociation collective. Nos employés peuvent adhérer à des syndicats, chercher à être représentés et s'engager dans des négociations collectives conformément aux lois applicables. On attend de vous que vous respectiez le droit à la liberté d'association et le droit à la négociation collective conformément aux lois applicables.

Sécurité sur le lieu de travail et environnement de travail :

En tant qu'entreprise du secteur de la santé, nous attendons de nos Partenaires commerciaux qu'ils respectent certaines normes minimales en matière de sécurité et d'environnement de travail. Vous devez toujours fournir aux employés un environnement de travail sain et sûr. Vous devez identifier, évaluer et contrôler l'exposition des travailleurs aux agents chimiques, biologiques et physiques et aux tâches physiquement exigeantes. Vous devez atténuer ces risques par des mesures efficaces, notamment des processus de gestion, par exemple un système de santé et de sécurité au travail conforme à la norme ISO 45001, et des équipements de protection. Vous devez mettre en œuvre des mesures pour éviter l'épuisement physique et mental excessif de vos employés.

Les Partenaires commerciaux qui travaillent avec Fresenius Kabi ou sur un site de Fresenius Kabi doivent travailler de manière à assurer leur propre sécurité et celle des autres. Toute urgence doit être signalée rapidement à Fresenius Kabi.

Respecter les droits fonciers et l'utilisation de personnel de sécurité :

Si vous acquérez ou utilisez des terres, de l'eau et des ressources qui assurent la subsistance d'une personne, vous devez respecter tous les droits locaux, nationaux, internationaux et traditionnels applicables aux terres, à l'eau et aux ressources, en particulier ceux des communautés autochtones. En cas de changement d'affectation des terres légalement autorisé, ou d'utilisation ou d'atteinte à l'eau ou aux ressources des communautés locales, vous devez obtenir le consentement libre, préalable et éclairé des communautés autochtones en question et documenter ce processus. Vous devez éviter d'utiliser des terres qui ont fait l'objet d'expulsions forcées illégales.

Lorsque vous engagez ou demandez l'utilisation de personnel de sécurité privé ou public pour protéger un projet ou un site de l'entreprise, vous devez appliquer des mesures raisonnables et efficaces pour minimiser les risques de violation des droits de l'Homme, y compris la torture et autres traitements inhumains.

Minerais provenant de zones conflit : Si vous êtes un fournisseur, vous ne devez pas utiliser de minerai (à savoir les 3T+G = étain, tantale, tungstène et or) provenant de zones de conflit non autorisées (par exemple, la République démocratique du Congo) comme ingrédient pour vos produits. Vous devez vous renseigner pour savoir si vous utilisez des minerais de conflit et signaler à Fresenius Kabi tout soupçon raisonnable. Sur demande de Fresenius Kabi, vous devez indiquer si vos produits contiennent des minerais de conflit et, le cas échéant, leur origine. Nous nous réservons le droit de mettre fin à la relation commerciale que nous entretenons avec les fournisseurs utilisant des minerais de conflit provenant de pays interdits ou qui refusent de fournir des informations sur l'origine de ces minerais.

Droits de l'Homme dans la chaîne de valeur :

Sans limiter ce qui précède, nous nous conformons aux lois applicables en matière de droits de l'Homme dans la chaîne de valeur. Ce sujet nécessite un changement de perspective et de placer les risques pour les humains (et non pour l'entreprise) au centre des efforts de l'entreprise.

Fresenius Kabi demande à tous ses Partenaires commerciaux le même engagement et attend d'eux qu'ils respectent les droits de l'Homme et traitent les risques liés à ceux-ci dans le cadre de

leurs propres activités, leur chaîne de valeur, et qu'ils transmettent ces exigences à leurs propres fournisseurs.

Les Partenaires commerciaux doivent également soutenir Fresenius Kabi dans ses efforts pour se conformer aux lois et exigences susmentionnées. L'essentiel est de faire des efforts raisonnables pour continuer à améliorer la situation des droits de l'Homme.

Application directe de la loi : Si votre entreprise est soumise à la loi allemande sur la diligence raisonnable en matière de chaîne d'approvisionnement⁹, vous devez, sans limitations et en plus de ce qui précède :

- nommer une personne responsable des droits de l'Homme
- effectuer une évaluation des risques de vos propres opérations et de celles vos fournisseurs directs
- mettre en œuvre des mesures préventives pour vos propres opérations et celles vos fournisseurs directs (niveau 1), y compris la diligence raisonnable, la formation des parties prenantes concernées et la surveillance des droits de l'Homme.

- prendre des mesures correctives pour vos propres opérations et pour celles de vos fournisseurs directs sur la base de votre évaluation des risques
- mettre en œuvre des mesures correctives pour les fournisseurs indirects (niveau N) ayant la réputation de commettre des violations potentielles en matière de droits de l'Homme.
- mettre en place des mécanismes de réclamation appropriés pour signaler les violations des droits de l'Homme, qui soient accessibles à vos employés et aux Tiers.
- documenter et rendre compte de vos mesures prises en matière de droits de l'Homme.

18. Substances illicites et Alcool

On attend de vous que vous fassiez votre travail sans être sous l'influence de substances illégales et sans abuser de drogues, d'alcool ou d'autres substances, y compris les médicaments sur ordonnance qui pourraient altérer votre capacité de travail ou celle de vos employés.

⁹ voir [Act on Corporate Due Diligence Obligations in Supply Chains Germany \(bmas.de\)](https://www.bmas.de/act-on-corporate-due-diligence-obligations-in-supply-chains-germany)

A photograph of a meeting in a modern office. Three people are seated around a wooden conference table. In the center, a man with glasses and a beard is looking towards a woman on his left. On the right, another woman is partially visible, looking at a laptop. A large screen in the background displays a video call with a woman smiling. The room has large windows and a bright, professional atmosphere.

Résoudre les problèmes

Fresenius Kabi peut vérifier votre conformité aux principes et aux exigences énoncés dans le Code de Conduite des Partenaires commerciaux. En cas de doute de non-conformité, nous travaillerons avec vous pour surmonter les problèmes éventuels. A cette fin, nous attendons de vous que vous soyez pleinement ouvert à la communication et que vous travailliez en collaboration avec nous.

Si nous avons connaissance d'actions ou de conditions de votre part, qui ne sont pas conformes au Code de Conduite des Partenaires commerciaux, nous pouvons exiger des mesures correctives.

Nous nous réservons également le droit de suspendre ou de résilier l'accord avec vous en cas de non-conformité.



Signaler les cas de mauvaise conduite

Protection des lanceurs d'alerte

Vous êtes tenu de connaître et de mener vos activités conformément au présent Code de Conduite et aux lois et réglementations applicables dans le pays dans lequel vous exercez vos activités. Si vous pensez que quelqu'un a agi illégalement ou a enfreint les principes du présent Code de Conduite, vous devez le signaler. Nous encourageons les lanceurs d'alerte à décliner leur identité, mais nous acceptons également les rapports anonymes.

Vous pouvez signaler ces informations à :

- Votre chargé de relations Fresenius Kabi
- Compliance@Fresenius-Kabi.com
- La ligne d'alerte Conformité de Fresenius Kabi (disponible 24h/24 et 7j/7)¹⁰. Par le biais de cette ligne d'alerte, nous sommes également en mesure d'assurer un suivi anonyme.

Nous nous conformerons aux dispositions applicables en matière de dénonciation ainsi que les lois relatives à la protection des lanceurs d'alerte. Cela signifie notamment que nous garantirons la confidentialité de l'identité du lanceur d'alerte et des autres personnes concernées dans la mesure requise et appropriée. Nous accorderons également une protection aux lanceurs d'alerte et veillerons à ce qu'aucune mesure de rétorsion ne soit prise à l'encontre de toute personne qui nous informe, de bonne foi, d'une suspicion de mauvaise conduite.

Nous attendons de vous que vous fournissiez des processus de plainte appropriés (anonymes) pour recevoir des rapports sur la violation du Code de Conduite des Partenaires commerciaux de Fresenius Kabi, et que vous protégiez les lanceurs d'alerte conformément aux lois applicables et à ce qui précède.



¹⁰ voir [EthicsPoint - Fresenius](#).

Contacts

Si vous avez des questions, veuillez utiliser l'adresse électronique de conformité : Compliance@Fresenius-Kabi

Editeur : Fresenius Kabi AG
Else-Kröner-Str. 1
61352 Bad Homburg
Allemagne
Edition : Décembre 2022